



Le jeudi 20 juin 2024 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 14 juin 2024 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mmes Juliette de BAROLET, Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, MM. Xavier BASSELET, John EVLARD, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, M. Martin LEPOUTRE, Mme Marie-Andrée SION, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Francine VANCAEYZEELE, M. Laurent GHEYSENS

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), Mme Nathalie HERBAUX (à M. Didier DUPE), M. Philippe LEMPIRE (à Mme Laura NAESSENS)

Absents : Mme Dorothée GENASI, M. Antoine DHALLUIN, Mme Véronique DIERICKX

N°24-2-23

FINANCES

Créances irrécouvrables

Rapport de M. John EVLARD
Adjoint au maire,

Monsieur le Trésorier Principal de Marcq-en-Barœul, comptable de la commune, expose qu'il n'a pu recouvrer certains titres de recette malgré plusieurs démarches et tentatives restées infructueuses.

Il demande par conséquent l'admission en non-valeur de ces titres qui correspondent à des repas à la cantine scolaire dont le montant s'élève à 278.97 €.

Tous les moyens de recouvrement ayant été épuisés, il vous est demandé d'émettre un avis favorable à cette requête.

Travaux préparatoires
Commission 1 du 11/06/2024

Vote à l'unanimité



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme,
Le Maire